

chinon

social

En se rapprochant de l'Adapt l'Institut du Mai voit grand

L'école de formation à l'autonomie et à l'insertion sociale pour adultes handicapés moteur change de gestionnaire. Un choix fait pour assurer l'avenir.

L'Institut du Mai rejoint l'Adapt. Le 1^{er} janvier, le centre d'accompagnement médico-social installé à Chinon est passé dans l'escarcelle de l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Un rapprochement scellé par un transfert d'autorisation de gestion qui intègre le Mai à un réseau national d'une centaine d'établissements.

Le reflet aussi d'un contexte tendu pour le secteur qui oblige aux regroupements entre petites structures et associations nationales plus conséquentes.

“ Diffuser notre concept à travers toute la France ”

C'est chose faite avec cette fusion-absorption. Une opération juridique en gestation depuis deux ans qui célèbre « une communauté de vues » et qui permet



L'Institut du Mai, un établissement d'une quarantaine de places qui permet, en quatre ans, à ses clients, d'accéder à l'autonomie.

de « renforcer le dispositif d'accompagnement et conforter notre expertise dans le domaine de la formation et de l'insertion des personnes en situation de handicap », se réjouit Éric Blanchet, directeur-général de l'Adapt. Une occasion saisie par Le Mai

de « sécuriser l'avenir de l'entre-

prise », y voit notamment Élisabeth Bourbonnais, directrice du foyer d'accueil médicalisé chinonais.

« Il apparaît davantage opportun de figurer au sein d'une entreprise nationale dont le siège se trouve à Paris plutôt que de rester petit en province », poursuit-

elle. Question d'influence. Et de poids.

La main tendue à l'Adapt depuis les bords de Vienne rime d'ailleurs avec ambition pour l'Institut du Mai.

Reconnus pour l'efficacité de leur école de la vie autonome (*), Élisabeth Bourbonnais et ses 56 employés caressent ainsi l'espoir « de pouvoir diffuser notre concept révolutionnaire et inédit » partout en France.

Perspective jusqu'alors esquissée mais trop lourde à réaliser pour les épaules de la seule association Le Mai qui gère l'Institut jusqu'à décembre 2015.

Avec l'arrivée, au sein du conseil d'administration de l'Adapt, du Dr Jean-Louis Doré, président de l'association, Le Mai compte un soutien fort prêt à vanter son modèle d'école de la vie autonome à travers l'Hexagone. Donc, à l'exporter.

Julien Coquet

(*) A destination de clients myopathes, tétraplégiques ou atteints d'infirmité motrice cérébrale.

sur l'agenda

> Pré-inscriptions scolaires.

Les demandes dans les écoles élémentaires et maternelles de Chinon pour l'année scolaire 2016-2017 se font jusqu'au vendredi 1^{er} avril, auprès du service des affaires scolaires à la mairie. Se munir impérativement du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du numéro d'allocataire de la Caf et du carnet de santé de l'enfant.

> **Association des Rives de Vienne.** Assemblée générale vendredi 18 mars, à 18 h 30, à l'ancien collège (salle D, au 1^{er} étage).

dans la ville

> La Nouvelle République.

32, rue du Commerce.
Tél. 02.47.93.06.73.
nr.chinon@nrco.fr

> **Pharmacie de garde.** Pharmacie de la Rive Gauche, Éric Vergnory, 5 bis, rue René-Cassin

(tél. 02.47.93.26.29), et pharmacie des Groussins, 2A, rue du Château-d'Eau (tél. 02.47.93.30.05), toute la journée. Autres pharmacies ouvertes l'après-midi.

> **Piscine.** De 12 h à 13 h 15 et de 18 h à 20 h.
Tél. 02.47.93.08.45.

> **Piscine du Véron.** De 17 h à 20 h. Tél. 02.47.58.44.80.

> **Médiathèque du Véron.** De 15 h à 18 h.

Tél. 02.47.98.19.19.

> **Cinéma.** Voir en page 8.